

**RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE DE LA DEUXIEME PHASE DU PROGRAMME  
ECONOMIQUE REGIONAL (PER II) DE L'UEMOA EN CÔTE D'IVOIRE A FIN  
SEPTEMBRE 2019**



**PROJET D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE FRONTIERE GUINEE-  
SIRANA-ODIENNE-BOUNDIALI : SECTION ODIENNE-BOUNDIALI**

## SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS .....	ii
RESUME.....	iii
INTRODUCTION.....	1
I. ACTIVITES DU COMITE NATIONAL DE SUIVI DU PER A FIN SEPTEMBRE 2019.....	1
II. CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE A FIN SEPTEMBRE 2019 .....	1
III. ETAT D'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE DES PROJETS NATIONAUX INSCRITS AU PER II A FIN SEPTEMBRE 2019.....	4
III.1. Etat d'exécution physique des projets du canal national à fin septembre 2019 .....	4
III.1.1. Projets identifiés .....	4
III.1.2. Projets en phase d'études .....	4
III.1.3. Projets en cours de réalisation.....	8
III.2. Etat d'exécution financière des projets du canal national à fin septembre 2019 .....	17
IV. ETAT D'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE DES PROJETS DU CANAL REGIONAL A FIN SEPTEMBRE 2019.....	22
IV.1. Présentation des projets du canal régional .....	22
IV.2. Etat d'exécution physique des projets du canal régional à fin septembre 2019 .....	22
IV.3. Etat d'exécution financière des projets du canal régional à fin septembre 2019 .....	30
V. DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DES PROJETS .....	33
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	35
ANNEXE .....	36

## SIGLES ET ABREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
AGEROUTE	Agence de Gestion des Routes
AMI	Avis à Manifestation d'Intérêt
ANO	Avis de Non Objection
APD	Avant-Projet Définitif
APS	Avant-Projet Sommaire
BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BID	Banque Islamique de Développement
BNETD	Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
CCR	Convention de Concession Révisée
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CGECI	Confédération des Grandes Entreprises de Côte d'Ivoire
CNPE	Comité National de Politique Economique
CNS-PER/PCD	Comité National de Suivi du PER et du PCD
C2D	Contrat de Désendettement et de Développement
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DP	Demande de Publication
DMP	Direction des Marchés Publics
DUP	Déclaration d'Utilité Publique
FKDEA	Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe
FSD	Fonds Saoudien de Développement
GFCL	Global Finance and Capital Limited
HVA	Hydraulique Villageoise Améliorée
IC	Ingénieur Conseil
LBTP	Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics
MIGA	Multilateral Investment Guarantee Agency
ONEP	Office National de l'Eau Potable
OS	Ordre de Service
PCD	Programme Communautaire de Développement
PER	Programme Economique Régional
PIP	Programme d'Investissements Publics
PND	Plan National de Développement
PPP	Partenariat Public-Privé
SCET Tunisie	Société Centrale pour l'Equipeement du Territoire Tunisie
SIGFIP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SIPF	Société Ivoirienne de gestion du Patrimoine Ferroviaire
SITARAIL	Société Internationale de Transport Africain par Rail
SINTRAM	Société Internationale des Travaux - Côte d'Ivoire
TDR	Termes De Référence
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

## RESUME

Le Comité National de Suivi du PER (CNS-PER) a tenu sa réunion trimestrielle de suivi des projets intégrateurs en Côte d'Ivoire, le 3 octobre 2019. Ainsi, la situation à fin septembre 2019, des dix-neuf (19) projets suivis se présente comme suit :

- **au niveau financier:**

- près de **1 115,9 milliards F CFA** ont été mobilisés pour les projets du canal national, (soit un **taux de 67,0%**) dont **81,7 milliards F CFA** de l'Etat ;
- près de **116,6 milliards F CFA** ont été mobilisés pour les projets du canal régional, (soit un **taux de 96,5%**) ;
- les principaux bailleurs restent la BID, la BOAD, l'AFD, le FGD, le FSD et la BADEA.

- **s'agissant des réalisations physiques:**

- les ouvrages achevés (100%) sont : (i) la station de pesage à basse vitesse d'Allokoï et ses travaux complémentaires ; (ii) les 104 forages positifs équipés de pompes à motricité humaine dans le Béré, le Worodougou, le Boukani, le Gontougou et l'Iffou ; (iii) le bitumage de 124 km de route sur l'axe Boundiali-Tengrela - Frontière Mali ; (iv) la section Ferkessedougou-Ouangolodougou du projet de renforcement de la voie alternative Yamoussoukro-Ouangolodougou.
- les projets en cours (avec un taux au-dessus de 50%) sont entre autres : les travaux de la route Boundiali-Odienné-Sirana-frontière Guinée, le bitumage de la route Bouna-Doropo et la construction de magasins de conservation de graines et de récoltes.
- les autres projets sont principalement en phase de passation de marché pour la réalisation des études ou le démarrage des travaux, à l'exception du renforcement de la section Man-Touba-Odienné du projet d'aménagement et de bitumage de la route Man-Touba-Odienné-frontière Mali qui n'a pas démarré.

- **les principales difficultés**

Certains projets sont confrontés aux difficultés suivantes :

- la mise à disposition formelle des sites et la mise en place effective des mécanismes d'exonération fiscale et douanière sur les acquisitions de biens et services ;
- la faible collaboration des administrations et des populations dans le cadre de la collecte des données nécessaires aux études ;
- l'insuffisance du financement ;
- l'incapacité de certaines entreprises à réaliser les travaux dans les délais ;
- la lenteur dans la transmission de données et autres documents par les Etats en vue de passer de la version finale APS à la phase APD de certains projets.

**Pour ce faire, le Comité recommande aux Autorités ivoiriennes entre autres de :**

- accélérer la mise en œuvre des projets et programmes qui accusent des retards ;
- prendre les dispositions nécessaires avant le démarrage des prestations afin de rendre disponibles les sites identifiés pour la construction des ouvrages ;
- mener des actions de sensibilisation à l'endroit des populations bénéficiaires et/ou impactées avant et pendant la mise en œuvre du projet ;
- adresser une requête à la Commission de l'UEMOA dans le cadre de la recherche de financement des études d'Avant-Projet Sommaire (APS) et d'Avant-Projet Définitif (APD) pour certains projets ;
- doter la SIPF de ressources financières pour lui permettre d'assurer le suivi du projet de réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya ;

- accélérer la mise en place, à travers le Ministère en charge de l'Agriculture, des Comités de gestion des magasins de stockage et le processus d'appel d'offre pour l'équipement des magasins.

## INTRODUCTION

Le présent rapport présente la situation physique et financière à fin septembre 2019 des seize (16) projets nationaux inscrits à la deuxième phase du Programme Economique Régional (PER II) de l'UEMOA, ainsi que celle de trois (3) autres projets intégrateurs. Il s'articule autour des points ci-après :

1. activités du Comité National de Suivi du PER et du PCD à fin mars 2019 ;
2. conjoncture économique nationale à fin septembre 2019 ;
3. situation physique et financière des projets du canal national à fin juin 2019 ;
4. situation physique et financière des projets du canal régional à fin juin 2019 ;
5. contraintes et recommandations pour une meilleure mise en œuvre des projets inscrits au PER II.

### I. ACTIVITES DU COMITE NATIONAL DE SUIVI DU PER A FIN SEPTEMBRE 2019

Au cours du troisième trimestre 2019, outre la réunion de validation du rapport PER à fin juin 2019, le CNS PER a participé à l'atelier de constitution d'une base de données de projets et programmes communautaires, le 20 septembre 2019 à Abidjan.

- **Participation à l'atelier sur la constitution d'une base de données de projets et programmes communautaires, le 20 septembre 2019 à Abidjan ;**

La Direction des Politiques Communautaires Macroéconomiques et Financières (DPCMEF) du Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur (MIAIE) a organisé un atelier technique sur les programmes et projets communautaires le 20 septembre 2019 à Abidjan.

Cet atelier avait pour objectif principal d'évaluer les projets/programmes communautaires de développement dans leur ensemble et ceux particulièrement bénéfiques pour la Côte d'Ivoire.

Les présentations et échanges ont porté sur l'état des lieux de la mise en œuvre des projets inscrits au PER et la formulation du Programme Communautaire de Développement (PCD) de la CEDEAO.

### II. CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE A FIN SEPTEMBRE 2019

A fin Aout 2019, l'activité économique tire avantage d'un cadre macroéconomique propice, marqué par la poursuite de la mise en œuvre de réformes structurelles et l'exécution du Plan National de Développement (PND) 2016-2020. Elle bénéficierait également de l'exécution du Plan Social du Gouvernement (PS Gouv 2019-2020).

La croissance annuelle devrait ressortir à 7,5% en 2019 contre 7,4% en 2018. De manière détaillée, les réalisations sectorielles de la période sous revue, comparées à celles de la même période de 2018 se présentent comme suit :

- **Du côté de l'offre**

**Le secteur primaire** a connu une orientation favorable grâce à la mise en œuvre du deuxième Programme National d'Investissement Agricole (PNIA 2) couvrant la période 2018-2025. Il a enregistré la hausse des productions d'ananas (+10,2%) à fin août 2019, de cacao (+9,8%) à fin juin 2019, de banane dessert (+15,5%) à fin juillet 2019, de coton graine (+29,5%) et de sucre (+1,7%) à fin juillet 2019. A l'inverse, le volume commercialisé

d'anacarde a accusé un repli de 14,2% pour se situer à 612 686,0 tonnes à fin juin 2019. La production du café a également connu un repli, à fin juin 2019, elle s'est située à 92 797,0 tonnes, soit (-20,5%).

**Le secteur secondaire**, à la fin du premier semestre 2019, a enregistré une bonne progression dans son ensemble, notamment dans la branche « électricité, gaz et eau » (+6,4%), les activités extractives avec le manganèse (+65,0%) à fin août 2019, l'or (+20,5%) à fin août 2019, le pétrole brut (+25%), à fin juillet 2019, le diamant (-45,1%). Les industries extractives ont notamment tiré profit de l'orientation positive de la production des produits pétroliers qui a progressé de 18,6% à fin juillet 2019 pour s'établir à 2 235 620,8 tonnes. Le secteur BTP devrait maintenir sa tendance haussière enregistrée depuis le début de l'année avec une hausse de 7,4% à fin juin 2019.

**Le secteur tertiaire** a été marqué par la bonne tenue de l'ensemble de ses composantes, à savoir le transport, et le commerce de détail. Dans le commerce de détails, les ventes ont continué de s'accroître au regard de l'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) qui a augmenté de 5,6% sur les huit premiers mois de l'année 2019. A fin juillet 2019, le secteur du transport a consolidé son dynamisme au regard de la bonne progression de l'ensemble de ses composantes à savoir le transport aérien (+5,4%), transport ferroviaire (+9,8%) et transport maritime (+12,7%).

- **Du côté de la demande**

A fin août 2019, les échanges extérieurs ont enregistré en valeur, une hausse des **exportations** (+11,2%) et des **importations** (+3,6%). Il ressort de cette structure des échanges extérieurs, un solde commercial hors biens exceptionnel excédentaire de 724,3 milliards F CFA en hausse de 91,1% comparativement à celui de fin août 2018. Par ailleurs, le taux de couverture des importations par les exportations s'est situé à 117,4% en hausse de 8,0 points de pourcentage.

Le taux d'inflation s'est établie à 0,8% en moyenne annuelle, conforme à la norme communautaire ( $\leq 3\%$ ).

## MISSIONS DE MAÎTRISE D'OUVRAGE DELEGUEE CAS DU PROJET BID-UEMOA

Le Maître d'Ouvrage Délégué (MOD) désigne la personne morale de droit public ou de droit privé, à laquelle une autorité contractante appelée Maître d'Ouvrage (MO) délègue tout ou partie de ses attributions relatives à la passation et à l'exécution des marchés.

La convention de maîtrise d'ouvrage déléguée est passée conformément à la procédure applicable aux marchés de prestations intellectuelles.

Quelques exemples de structures assurant la maîtrise d'ouvrage déléguée en Côte d'Ivoire :

- ❑ **la Direction des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM)** pour les travaux d'infrastructures relatifs à la santé ;
- ❑ **la Direction de l'Hydraulique Humaine (DHH) et l'Office Nationale de l'Eau Potable (ONEP)** pour les travaux relatifs à l'hydraulique;
- ❑ **l'Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE)** pour les travaux de routes;
- ❑ **la Direction de la Construction et de la Maintenance (DCM)** pour les travaux de construction de bâtiment,

Le Maître d'Ouvrage Délégué s'oblige en outre à soumettre à l'examen préalable du Maître d'Ouvrage : (i) tous les contrats de fourniture, travaux et maîtrise d'œuvre, et ce, à toutes les étapes du processus de passation des Marchés et (ii) conserver les originaux des pièces justificatives de dépenses au moins 10 ans après la fin des travaux.

- **Cas du projet BID-UEMOA**

La maîtrise d'ouvrage déléguée du projet BID-UEMOA est assurée par l'ONEP. Il a pour mission de :

- ❑ définir, en rapport avec le Bailleur, les conditions administratives, financières et techniques selon lesquelles les travaux seront réalisés conformément au document de projet ;
- ❑ préparer les dossiers de consultation et recruter les Bureaux d'Etudes pour la réalisation des études techniques l'élaboration des Dossiers d'Appel d'Offres, le contrôle et le suivi des travaux ;
- ❑ lancer les appels d'offres selon les procédures en vigueur au sein de la BID ;
- ❑ sélectionner les entreprises pour la réalisation des travaux ;
- ❑ procéder à la passation des marchés et gérer l'ensemble des contrats signés;
- ❑ établir un plan de suivi de l'exécution des travaux, en accord avec le Maître d'Ouvrage, et en informer le Bénéficiaire ;
- ❑ procéder aux règlements des prestations effectuées par les Bureaux d'Etudes et les entreprises;
- ❑ procéder à une pose de panneaux indiquant que les travaux effectués sont financés par la BID avec apparition du logo de « UEMOA et la BID » ;
- ❑ envoyer au Maître d'Ouvrage un relevé mensuel du compte bancaire ouvert par le Maître d'Ouvrage Délégué pour les besoins des travaux ;
- ❑ procéder aux réceptions provisoires et définitives des ouvrages, en accord avec le Maître d'Ouvrage et le Bénéficiaire ;
- ❑ conserver les originaux des pièces justificatives de dépenses au moins 10 ans après la fin des travaux.



### III. ETAT D'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE DES PROJETS NATIONAUX INSCRITS AU PER II A FIN SEPTEMBRE 2019

#### III.1. Etat d'exécution physique des projets du canal national à fin septembre 2019

Conformément au canevas de suivi des projets communautaires, la situation d'exécution des projets est faite selon la typologie suivante :

- projets identifiés ;
- projets en phase d'études ;
- projets en cours de réalisation ;
- projets achevés.

À fin septembre 2019, l'état d'exécution physique des projets du PER II se présente comme suit:

##### III.1.1. Projets identifiés

- **Projet de renforcement de la section Man-Touba-Odienné (278 km) du projet d'aménagement et de bitumage de la route Man-Odienné-frontière Mali (395 Km)**

A fin septembre 2019, un mémorandum d'entente est signé avec l'entreprise CCECC et les études techniques sont en cours de validation.

##### III.1.2. Projets en phase d'études

- **Etudes de faisabilité technique, économique, d'impact environnemental et social et de mise en concession de l'autoroute Yamoussoukro-Ouangolodougou**

##### - **Section Bouaké-Ferkessedougou (cu7a), 250 Km**

L'approbation du contrat du bureau d'études SCET TUNISIE, d'un montant de 1 299 900 000 F CFA HT est intervenue le 06 décembre 2016 et la réunion de démarrage a eu lieu le 12 janvier 2017. Le rapport portant sur la recherche de tracé a été reçu par l'AGEROUTE le 03 mai 2017. Le rapport descriptif des variantes de tracé a été reçu le 27 décembre 2017 par l'AGEROUTE. Une copie de ce rapport y compris l'analyse des variantes de tracé proposées par le Consultant a été transmise au Maître d'ouvrage en janvier 2018, aux fins de requérir ses instructions sur le couloir de tracé à retenir.

La date d'expiration de cette convention est prévue pour décembre 2019. La séance de restitution des variantes de tracé a eu lieu le mercredi 20 juin 2018. Aussi, le courrier du choix du tracé de couloir a été transmis au consultant le 24 juillet 2018.

A fin septembre 2019, les études APS sont terminées et la restitution a été faite (30 janvier 2019). La réunion de validation des choix de tracé a eu lieu le 14 juin 2019 au cabinet du Ministre de l'Equipement et de l'Entretien Routier et une réunion avec l'UEMOA sur les avenants de délais et de coûts relatifs aux choix de tracé du bénéficiaire a eu lieu le 23 juin 2019.

##### - **Section Ferkessedougou-Ouangolodougou-Frontière Burkina Faso (80 km)**

Signée le 16 décembre 2015 pour un montant de **866 250 000 F CFA**, la convention de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée a une durée de trente (30) mois à compter du 11 février 2016, date de mise en place de la première tranche des fonds qui s'élève à **433 125 000 F CFA**.

Suite à l'obtention de l'ANO de l'UEMOA, les consultants figurant sur la liste restreinte ont été invités le 13 décembre 2016 à remettre leurs offres. La réunion préparatoire à la remise des offres a eu lieu le 04 janvier 2017. Pour prendre en compte les préoccupations pertinentes des consultants (la méthode de sélection, etc.), une demande d'avis a été transmise à l'UEMOA en janvier 2017, en vue d'apporter des modifications à la Demande de Proposition (DP). L'ANO de l'UEMOA a été obtenu le 23 juin 2017. Les consultants ont été invités à soumissionner le 28 août 2017 et l'ouverture des offres techniques a eu lieu le 19 octobre 2017. Les ANO de la DMP et de l'UEMOA sur le rapport d'analyse des offres techniques ont été obtenus respectivement le 20 novembre 2017 et le 12 décembre 2017. Ainsi, l'ouverture des offres financières a eu lieu le 21 décembre 2017 et le marché attribué au bureau d'étude STUDI/SETEC.

Les études ont démarré le 21 septembre 2018 pour une durée de seize (16) mois. Le consultant a déposé les rapports préliminaires le 06 novembre 2018.

A fin septembre 2019, le rapport d'établissement est validé (30 janvier 2019). La réunion de validation des choix de tracé a eu lieu le 14 juin 2019 au Cabinet du Ministre de l'Equipement et de l'Entretien Routier et une réunion avec l'UEMOA sur les avenants de délais et de coûts relatifs aux choix de tracé du bénéficiaire a eu lieu le 23 juin 2019.

- **Projet d'aménagement et de bitumage de la route Frontière Guinée-Sirana-Odienné-Boundiali : section Niamasso-Sirana – frontière Guinée (18 km)**

Le financement des études du tronçon Niamasso-Sirana-Frontière Guinée (18 km) est acquis sur le Fonds d'études.

Le contrat du Consultant pour la réalisation des études a été approuvé et la visite de reconnaissance du site a été effectuée. Les rapports préliminaires ont été transmis le 30 janvier 2017 et la séance de restitution a eu lieu le 15 février 2017. La campagne géotechnique a été réalisée en juin 2017, suite à la validation de ce programme le 20 avril 2017. Les rapports d'études APS provisoire ont été transmis en octobre 2017 et la séance de restitution a eu lieu en novembre 2017.

A fin septembre 2019, les rapports d'études APS sont validés et disponibles. La phase d'études APD est en cours. Les rapports APD sont prévus pour le 30 décembre 2019.

- **Bitumage de l'axe Odienné-frontière Mali (117km) du projet d'aménagement et de bitumage de la route Man-Odienné-frontière Mali (395 Km)**

Les études de cette section sont achevées et une mission d'évaluation de la BAD en vue du financement des travaux s'est déroulée du 21 au 24 juin 2016. A la suite de cette mission, les populations ont exprimé des besoins qui feront l'objet d'analyse à travers la réalisation d'une étude des aménagements connexes.

Cette étude avait été réalisée par le BNETD en 2015 et la BAD a demandé et financé son actualisation. Les ANO de la DMP (15 juin 2017) et de la BAD (27 juin 2017) ont été obtenus sur l'attribution du projet au cabinet GAUFF INGENIEUR et le projet de contrat d'un montant de **234 791 975 F CFA**. Le contrat a été approuvé en juillet 2017 et le démarrage des études a eu lieu le 17 août 2017.

Les rapports définitifs de la phase APS ont été reçus le 05 octobre 2017 et les rapports provisoires de la phase APD ont été reçus le 29 décembre 2017. Le rapport provisoire de la phase APD a été restitué le 19 janvier 2018.

A fin septembre 2019, les études APD ont été reçues par l'AGEROUTE (22 août 2018) et un contrat commercial a été signé avec l'entreprise chinoise CHEC. Les travaux sont en instance de démarrage.

- **Construction de la centrale thermique d'Abatta**

Suite à l'adoption en Conseil des Ministres de la décision d'Approvisionnement de la Côte d'Ivoire en Gaz Naturel Liquéfié (PACI-GNL) intervenue en juin 2016, le projet de construction de la centrale thermique d'Abatta connaît un coup d'arrêt.

- **Projet de réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya et son extension à Tambao**

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Traité d'Amitié et de Coopération entre la République de Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Il est intitulé « projet de réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya », suite au retrait de la compagnie en charge de l'exploitation du minerai de Tambao, Panafrican Minerals (PAM), de ce projet. Le coût du projet est estimé à **400 millions d'euros, soit 262,3 milliards F CFA.**

La Convention de Concession Révisée (CCR) a été signée le 29 juillet 2016 à Yamoussoukro lors du 5<sup>ème</sup> TAC (Conférence au sommet du Traité d'Amitié et de Coopération Côte d'Ivoire –Burkina Faso).

A la faveur du 6<sup>ème</sup> TAC tenu à Ouagadougou les 17 et 18 juillet 2017, les parties se sont accordées sur la modification du phasage des travaux de réhabilitation passant d'une durée totale de cinq (05) à huit (08) ans décomposés en deux (02) phases de quatre (04) ans.

Les travaux de réhabilitation seront donc réalisés selon le principe de phasage suivant :

- la 1<sup>ère</sup> phase du Programme d'Investissement pour un coût total de 130 millions d'euros, soit quatre-vingt-cinq milliards deux cent soixante-quatorze millions quatre cent dix mille (85.274.410.000) F CFA sera réalisée en quatre (04) ans, sans conditionnalité. Elle devra permettre au chemin de fer de supporter un trafic supplémentaire d'au moins un (1) million de tonnes de manganèse.
- la 2<sup>ème</sup> phase d'un coût total de 270 millions d'euros, soit cent soixante-dix-sept milliards cent huit millions trois cent quatre-vingt-dix mille (177.108.390.000) FCFA est conditionnée par la signature d'un accord technique, commercial et tarifaire entre BOLLORE et PAM. La durée de réalisation de cette phase dépend de l'évolution du trafic minier.

La CCR a été approuvée le 06 septembre 2017 en Côte d'Ivoire et la cérémonie de lancement des travaux de réhabilitation a eu lieu le 04 décembre 2017 à Abidjan.

Une ordonnance portant légalisation du régime fiscal et douanier prévu par l'Annexe F3 de la CCR ainsi que le projet de loi de ratification de cette ordonnance ont été adoptés par le Conseil des Ministres le 24 janvier 2018.

Bien que la CCR ne soit pas encore entrée en vigueur (attente de son approbation par l'Assemblée Nationale du Burkina Faso), le Concessionnaire a anticipé des travaux et acquisitions, notamment :

- l'acquisition d'une grande chargeuse CATERPILLAR, d'une fourchette HYPSTER, de 4300 tonnes de rails 54 kg/ml ;
- les travaux de renouvellement complet de la voie du PK 95 au PK 98 à Rubino.

Par ailleurs, une réunion des experts des Etats membres du projet de la boucle ferroviaire Cotonou-Niamey-Ouagadougou-Abidjan s'est tenue à Ouagadougou (27-28 juin 2018). Parmi les recommandations formulées lors de cette réunion, il a été demandé aux Etats membres d'adresser à la Commission de l'UEMOA, une requête de financement accompagnée de termes de référence pour un renforcement des capacités des gestionnaires des infrastructures, chargés du suivi-contrôle des travaux de réhabilitation dans le cadre des concessions ferroviaires.

L'Assemblée Nationale du Burkina Faso a donné son quitus pour la ratification de la CCR en séance plénière du 04 décembre 2018.

Les conditions suspensives sont levées mais les travaux qui devraient démarrer au cours du 1er trimestre 2019 n'ont pas encore débutés. A cet effet, une réunion des experts burkinabè, ivoiriens et de SITARAIL s'est tenue les 16 et 17 avril 2019 à Bobo-Dioulasso, pour mettre en cohérence les annexes paraphées avec la nouvelle date d'entrée en vigueur de la CCR, finaliser le manuel de procédures spécifiques du régime fiscal et douanier applicable à SITARAIL et constater la réalisation de toutes les conditions suspensives à l'entrée en vigueur de la CCR.

Au cours de cette réunion, SITARAIL tout en déclarant qu'elle s'est largement mobilisée en engageant déjà 17 milliards F CFA en avance de phase pour la réhabilitation, a exposé à l'attention de l'autorité concédante, les nouveaux événements impactant pour certains, lourdement les accords préalables.

A fin septembre 2019, ces revendications sont en cours d'analyse par le Burkina et la Côte d'Ivoire.

#### • **Construction du chemin de fer Ouangolodougou-Niélé-Pogo (CI)-Sikasso (Mali)**

L'étude de faisabilité et les TDR pour les études techniques détaillées ont été validés depuis 2014.

En juin 2017, la Commission de l'UEMOA a lancé la procédure d'acquisition en vue de la sélection d'une firme pour la réalisation des études techniques détaillées de la ligne ferroviaire Dakar-Bamako (par le sud) –Sikasso-Pogo-Niellé-Ouangolodougou.

Il n'existe aucune convention entre les Etats concernés et un concessionnaire tant pour les études que pour les travaux. Il existe des études mais pas d'études techniques détaillées. Les problèmes liés à ce projet sont l'insuffisance de ressources pour le financement des études et sa coordination entre le MALI et la COTE D'IVOIRE. Ainsi, la SIPF propose de rechercher un partenaire financier et technique pour la réalisation des études et d'interpeller les différents acteurs du projet pour harmoniser la connexion du chemin de fer entre les deux Etats.

A fin septembre 2019, la sélection de la firme pour la réalisation des études techniques détaillées de la ligne ferroviaire Dakar-Bamako (par le sud) –Sikasso-Pogo-Niellé-Ouangolodougou n'a toujours pas eu lieu.

- **Construction du port sec de Ferkessédougou**

Le projet de construction du port sec de Ferkessédougou comprend trois (03) composantes majeures que sont : (i) la construction d'une plateforme logistique, (ii) la réalisation d'un dépôt d'hydrocarbures et (iii) la construction d'un abattoir régional et d'un marché à bétail.

En plus de ces différentes composantes, des espaces pour l'installation des entreprises industrielles seront aménagés sur le site du projet.

L'objectif du projet est de :

- développer un nouveau pôle de croissance et une zone économique de développement au nord de la Côte d'Ivoire ;
- mettre en valeur les potentialités économiques des Districts des Savanes (Poro, Tchologo, Bagoué) et du Zanzan (Boukani, Gontougo) et tirer profit des potentialités économiques des régions frontalières : Sikasso (Mali) et Bobo-Dioulasso (Burkina) ;
- mettre à la disposition des opérateurs économiques nationaux et régionaux les conditions optimales d'accueil en vue de réduire les coûts de transit et de transports.

Les rapports d'Avant-Projet Détaillé (APD) du projet et le Plan d'Actions de réinstallation des personnes affectées par le projet réalisés par le BNETD sont disponibles depuis le mois d'octobre 2016, auprès du Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, Maître d'ouvrage du projet. Sur la base des études, le coût du projet est estimé à 262,4 milliards francs CFA.

En marge du forum sur la coopération sino africaine (FOCAC) en Chine, tenu du 28 août au 04 septembre 2018, l'Etat de Côte d'Ivoire a signé un Protocole d'Accord avec la société chinoise COMPLANT LTD, le 31 Aout 2018 pour la réalisation du projet.

La société COMPLANT LTD devrait réaliser des études complémentaires à l'effet d'élaborer son offre et conclure un contrat définitif (contrat commercial pour les composantes n°1 et n°2 et un contrat de PPP pour la composante n°3) avec l'Etat de Côte d'Ivoire.

A fin septembre 2019, l'Etat et la société COMPLANT ont signé, en mai 2019, la convention pour la réalisation de la plateforme multimodale et du dépôt d'hydrocarbures (Lot 1) en Maitrise d'ouvrage publique (MOP) sur financement de l'Etat. Les négociations pour une réalisation en BOT du complexe abattoir et marché à bétail (lot 2) sont en cours.

### **III.1.3. Projets en cours de réalisation**

#### **□ Taux d'exécution < 50%**

A fin septembre 2019, les travaux de réalisation de deux (2) projets connaissent un taux d'exécution physique inférieur à 50%. Par projet, les réalisations se présentent comme suit :

- **Projet de renforcement de la voie alternative Yamoussoukro-Ouangolodougou**
  - **Section Bouaké-Ferkessédougou (232 km)**

Ce projet de renforcement de route est financé par l'AFD dans le cadre du 2<sup>ème</sup> C2D signé en décembre 2014. Il a été convenu avec le bailleur que le bureau de contrôle fera une revue des études techniques avant le démarrage de la procédure de sélection de l'entreprise des travaux.

La passation de marché pour la sélection du bureau de contrôle est achevée avec l'approbation du contrat du Groupement TERRABO/Louis Berger le 01 février 2016 pour **2 659 956 000 F CFA TTC** et la notification de l'Ordre de Service (OS) de démarrage des prestations le 15 février 2016. Le consultant a achevé la revue des études techniques réalisées sur financement de l'UEMOA qui a été validée.

La passation des marchés de travaux est achevée par l'attribution des marchés au groupement Bouygues TP/ DTP/ Colas pour le lot 1 (Bouaké-kanawolo) et au groupement RAZEL-BEC/ SOGEASATOM pour le lot 2 (kanawolo-Ferké). Le montant total de ces marchés de travaux est de **144 319 504 589 F CFA/146 430 000 000 F CFA**.

Le lancement des travaux a eu lieu à Katiola le 11 novembre 2017. Les travaux de rétablissement de la circulation sont achevés sur les deux tronçons.

A fin septembre 2019, la section **Bouaké-Kanawolo** enregistre un taux d'avancement de 27% comprenant l'installation de chantier et l'identification des réseaux, le débroussement et l'abattage à 100% et un recyclage de fondation sur 43 km. Quant à la section **Kanawolo-Ferké**, les travaux sont à un taux d'exécution de 60% avec 100% d'installation de chantier, 90% de débroussement et d'abattage et 62 km de recyclage de fondation.

- **Construction de l'autoroute Yamoussoukro–Ouangolodougou**

- **Section Yamoussoukro–Tiébissou (37 km)**

La BID participe au financement du tronçon Yamoussoukro-Tiébissou pour un montant de **118 millions d'Euros (soit 77,403 milliards FCFA)/ 95 941 070 000 FCFA**. L'accord de prêt ISTISNA de la BID a été signé le 17 avril 2015 à Washington en marge des Assemblées annuelles de la Banque Mondiale.

La passation de marché a démarré avec la publication de l'avis général de passation de marché le 02 juin 2015 par la BID.

Le marché de travaux a été attribué au groupement d'entreprises SINTRAM/HOUAR pour un montant de 64 471 828 994 FCFA et a été approuvé en avril 2017. Le marché de la mission de contrôle a été attribué au BNETD pour un montant de 1 044 890 000 FCFA et approuvé en août 2017. Compte tenu du retard dans la sélection du maître d'œuvre, les travaux ont démarré le 03 octobre 2017 pour une durée de 24 mois.

Le Premier Ministre, Son Excellence Amadou Gon Coulibaly a procédé au lancement des travaux de construction de l'autoroute Yamoussoukro-Tiébissou longue de 37 km y compris la voie express de Yamoussoukro (7km) le 29 juin 2017 et les travaux ont démarré le 3 Octobre 2017.

Au 30 septembre 2019, le taux d'avancement des travaux est de 28% avec un débroussement à 94% et un terrassement à 93%.

□ **Taux d'exécution > 50%**

A fin septembre 2019, la construction de magasins de conservation de graines et de récoltes du projet de sécurité alimentaire, le projet de bitumage de la route Bouna-Doropo et le projet d'aménagement et de bitumage de la route Frontière Guinée-Sirana-Odienné-Boundiali ont un taux d'exécution physique supérieur à 50%.

- **Projet d'aménagement et de bitumage de la route Frontière Guinée-Sirana-Odienné-Boundiali**

- **Section Odienné- Boundiali**

Ce projet est financé sur l'accord de prêt avec la BID du 23 septembre 2013. La passation de marché est achevée par la sélection :

- de l'entreprise de travaux, SORUBAT, dont le marché a été approuvé le 11 avril 2016 pour un montant de 78 milliards FCFA TTC et un délai d'exécution de 24 mois. Le marché a été notifié le 22 juillet 2016 pour un démarrage prévisionnel des travaux le 15 septembre 2016 ;

- du maître d'œuvre, le groupement ACE/ALPHA CONSULT, dont le contrat de 1,3 milliard FCFA TTC a été approuvé le 26 mai 2016. L'Ordre de Service (OS) de démarrage a été notifié le 13 juin 2016 pour un démarrage prévisionnel des prestations le 25 juillet 2016.

A fin septembre 2019, le taux d'exécution des travaux est de 98,78% pour la section Boundiali-Madinani et de 87,11% pour la section Madinani-Odienné.

- **Projet d'aménagement et de bitumage de la route Bouna-Doropo-frontière du Burkina Faso (91 km)**

Tous les accords de prêts (BOAD, BADEA, FSD, FKDEA) ont été signés. Le marché de travaux a été attribué à l'entreprise SINTRAM pour un montant **de 33,4 milliards FCFA TTC** et une durée d'exécution de 24 mois. Ce marché a été approuvé le 18 décembre 2014 et notifié à l'entreprise le 26 décembre 2014.

Le contrat de SCET TUNISIE (bureau de contrôle) d'un montant de 1,1 milliard FCFA TTC a été approuvé en novembre 2015. Les travaux ont démarré le 15 juillet 2015 suite à l'Ordre de Service (OS) de démarrage du 06 juillet 2015.

Au 30 septembre 2019, l'état d'avancement des travaux est de 95% avec un linéaire de 89 km de chaussée revêtue. Les travaux de voirie à Bouko et Doropo sont en cours.

- **Le projet de sécurité alimentaire**

Le projet de sécurité alimentaire par l'intensification agricole connaît un début d'exécution. Il s'agit : (i) du démarrage des travaux de construction de magasins de conservation des graines et des récoltes ; (ii) de l'appui à la production, la certification et l'approvisionnement en semences céréalières et (iii) de l'appui à la lutte contre les ravageurs des fruits, des légumes et des stocks.

La passation de marché pour la construction des magasins s'est achevée par la sélection :

- du Cabinet DILOLO en charge de la réalisation des études et du contrôle des travaux avec un contrat de 180 millions FCFA, approuvé le 25 Juin 2014 pour un

délai de 15 mois. Les prestations ont démarré le 07 juillet 2014 conformément à l'Ordre de Service (OS) de démarrage ;

- de cinq (05) entreprises qui ont eu un délai de 06 mois pour la réalisation des travaux à compter du 13 octobre 2016, date du démarrage des travaux selon les Ordres de Service (OS) du 06 octobre 2016.

Suite au rapport de fin novembre 2016 du cabinet DILOLO, l'AGERROUTE a eu une réunion avec les entreprises et le Maître d'œuvre le 28 décembre 2016, en vue de rattraper le retard accusé sur les chantiers et lever les blocages sur certains sites.

Suite aux contrôles des travaux, des OS de suspension de travaux ont été adressés aux entreprises EGCE pour le site de Korhogo et KAMAL FORTEX pour le site d'Aniassué dont les travaux n'avaient pas démarré jusqu'au 15 mars 2017. Les mesures de suspension ont été levées et les entreprises ont été autorisées à reprendre les travaux sur les sites concernés en septembre 2017.

Pour la fourniture des équipements des magasins, les ANO de la DMP et de l'UEMOA ont été obtenus respectivement le 04 septembre 2017 et le 22 février 2018. Toutefois, compte tenu du fait que les ressources sur la convention ne sont pas suffisantes pour financer cette acquisition, le Ministère de l'Agriculture a trouvé d'autres ressources sur son budget. Ainsi, le 13 juin 2018, il a été convenu que la poursuite de la sélection du fournisseur sera faite par la cellule de passation du Ministère de l'Agriculture. L'appel d'offre a été lancé et l'ouverture des plis qui devrait avoir lieu le 28 septembre 2018 a été reportée à une date ultérieure.

A fin septembre 2019, sur les 27 magasins, 26 sont achevés et ont fait l'objet de réception provisoire. Pour le remplacement du site de Sassandra, la Direction Régionale du Ministère de la Construction a fait des propositions de sites à l'AGERROUTE. Le choix du nouveau site a été validé par le maître d'œuvre courant juin 2019, en relation avec le MINADER. Les travaux doivent reprendre début septembre 2019. L'appel d'offre pour l'acquisition des équipements piloté par le MINADER depuis juillet 2018 n'est toujours pas dénoué. A cet effet, une séance de travail a eu lieu entre le DG de l'AGERROUTE et le Bénéficiaire, à travers le Directeur Général de la Planification, des Statistiques et des Projets (DGPS) du MINADER, le 18 juin 2019. Le MOD a attiré l'attention du Bénéficiaire sur les risques de dégradation et de vandalisme auxquels sont exposés les bâtiments s'ils ne sont pas mis en exploitation. Ce dernier a promis de faire le nécessaire pour boucler l'appel d'offres des équipements dans les meilleurs délais et mettre en place les comités de gestion.

#### **III.1.4. Projets achevés**

A fin septembre 2019, quatre (04) sections de projets d'aménagement ou de renforcement de routes et deux (02) études de faisabilité sont achevées.

- **Section Boundiali–Bolona du projet d'aménagement et bitumage de la route Boundiali–Tengrela–Frontière Mali**

Les travaux de la section Boundiali–Bolona sont achevés. La pré-réception a été effectuée en juin 2014 et la réception provisoire a eu lieu le 07 avril 2014. L'inauguration de cette route par Son Excellence Monsieur le Président de la République a eu lieu le 11 avril 2015.



- **Section Bolona-Tengrela-Frontière Mali du projet d'aménagement et bitumage de la route Boundiali-Tengrela-Frontière Mali**

Les travaux de la section Bolona-Tengrela-Frontière Mali sont achevés. La réception provisoire a eu lieu le 24 novembre 2016. L'inauguration de cette route par Son Excellence Monsieur le Président de la République a eu lieu le 08 décembre 2016.

- **Section Ferkessedougou-Ouangolodougou du projet de renforcement de la voie alternative Yamoussoukro-Ouangolodougou**

Les travaux de la section Ferké-Ouangolodougou sont achevés, la pré-réception a été effectuée en décembre 2017 et la réception provisoire a eu lieu le 19 janvier 2018.

- **Section Odienné-Niamasso (17 km) du Projet d'aménagement et de bitumage de la route Frontière Guinée-Sirana-Odienné-Boundiali**

Les travaux de bitumage de la section Odienné – Niamasso sont achevés. Toutefois, les travaux de signalisation verticale et horizontale, ainsi que les travaux d'implantation d'un poste de péage entre Niamasso et Sirana sont toujours en cours.

- **Réalisation des études de faisabilité technique, économique, d'impact environnemental et social pour la réhabilitation de la route Yamoussoukro-Bouaké-Katiola-Niakaramadougou-Ferkessedougou-Ouangolodougou (CU7A) : 382 km**

Ces études sont achevées. Les rapports d'études ont été fournis par le Consultant à l'AGEROUTE le 02 avril 2014. Le rapport d'achèvement du projet a été transmis à la Commission de l'UEMOA le 24 octobre 2014.

- **Etudes de faisabilité technique, économique, d'impact environnemental et social et de mise en concession de l'autoroute Yamoussoukro- Ouangolodougou**

- **Section Yamoussoukro-Bouaké (132 km)**

Les études sont achevées avec l'augmentation du linéaire initial de 110 km à 132 km et du coût du marché de 638,0 millions FCFA HT à 775,9 millions FCFA HT. Par ailleurs, le délai de réalisation est passé de 12 à 16 mois. Les études APD de la section Yamoussoukro-Tiébissou ont été transmises le 19 juin 2015 et celles de la section Tiébissou-Bouaké le 25 mai 2015.

L'encadré 2 ci-après présente les principales notions des études d'avant-projet.

## **ENCADRE 2 :**

### **LES ETUDES D'AVANT PROJET**

Il est généralement nécessaire de **réaliser des études d'avant-projet** avant de se lancer dans la réalisation d'un quelconque nouveau projet. Connu autrefois sous le nom d'étude de faisabilité ou « factability » en anglais, les études d'avant-projet constituent la phase préliminaire de conception d'un projet. Elles permettent d'obtenir les documents qui préparent les appels d'offre (dossiers de consultation) et le projet d'exécution.

Phase cruciale d'une étude de projet, l'étude d'avant-projet, peut souvent s'avérer déterminante dans les différents choix de réalisation d'un projet. Faire fi de cette phase, serait semblable, à ramer en plein océan sans connaître le Nord (sans repère).

L'avant-projet se décline en deux étapes successives :

- ❖ **L'Avant-projet Sommaire (APS)**
- ❖ **L'Avant-projet Détaillé (APD)**

Les études d'avant-projet comprennent également l'établissement des dossiers et les consultations relevant de la compétence de la maîtrise d'œuvre (Compétence technique) ainsi que l'assistance au maître d'ouvrage (Initiateur du projet).

#### **L'Avant-projet Sommaire (APS)**

Cette étape consiste à faire une étude sommaire d'un ouvrage qui permettra de définir les caractéristiques et d'estimer le projet. Elle permet de prendre une décision pour la suite du projet. A cette étape, le maître d'œuvre précise en particulier la composition générale en plan et volume, l'estimation provisoire des coûts des travaux et le calendrier des travaux. Un rapport de cette phase est présenté au maître d'ouvrage pour approbation, ce qui permettra par la suite au maître d'œuvre (le bureau d'études), de réaliser les études d'avant-projet détaillé (APD).

#### **L'Avant-projet Détaillé (APD)**

Les études d'APD se fondent sur les études d'APS approuvées par le maître d'ouvrage. Elles détaillent les investigations réalisées lors de l'APS.

Cette étape regroupe l'ensemble des études de base permettant de définir les caractéristiques principales d'un projet. Il comporte généralement les plans, les principes constructifs, les matériaux, les installations techniques, les surfaces et dimensions définitives de l'ouvrage. Le maître d'œuvre établit l'estimation définitive du coût prévisionnel des travaux appelé Devis Quantitatif et Estimatif (DQE). Le rapport de l'APD sera à son tour validé par le maître d'ouvrage.

Le maître d'ouvrage arrête alors le coût des travaux pour l'appel d'offres.

**Tableau 1 : Exécution physique des projets du canal national à fin septembre 2019**

Axe /Intitulé du projet	Etat d'avancement			
AXE STRATEGIQUE 2 : Développement des infrastructures économiques	IDENTIFICATION	ETUDES	EN COURS	ACHEVE
Centrale thermique d'Abatta		Etudes d'impact environnemental	- Ce projet connaît un arrêt depuis 2011	Etudes achevées
Aménagement et bitumage de la route Bouna-Doropo-frontière du Burkina Faso			- Travaux en cours : taux d'exécution physique de 95%	
Aménagement et bitumage de la route Boundiali- Tengrela-frontière du Mali				<p><b>Section Boundiali-Bolona</b> inaugurée le 11 avril 2015.</p> <p>Section Bolona-Tengrela Frontière du Mali inaugurée le 08 décembre 2016</p>
Aménagement et bitumage de la route frontière Guinée-Sirana-Odienné-Boundiali		<p><b>Section Niamasso - Sirana - frontière Guinée (18 km):</b> Etudes en cours (APS provisoire disponible).</p>	- <b>Section Boundiali-Odienné:</b> Taux d'exécution physique de 98,78%	<p><b>Section Odienné – Niamasso :</b> Travaux de bitumage achevés. Les travaux de signalisation et d'implantation du poste de péage entre Niamasso et Sirana sont en cours.</p>

<p>Réhabilitation de la route Yamoussoukro-Bouaké- Katiola-Niakaramadougou-Ferkessédougou-Ouangolodougou</p>		<p><b>Section Yamoussoukro-Bouaké-</b> études disponibles</p>	<p><b>- Section Bouaké-Ferkessédougou :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sélection du maître d'œuvre et des entreprises de travaux achevée</li> <li>- Taux d'exécution physique <ul style="list-style-type: none"> <li>. Bouaké-Kanawolo : 30%</li> <li>. Kanawolo-Ferké : 60%</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Section Ferkessédougou Ouangolodougou :</b> réception provisoire le 19 janvier 2018</p>
<p>Construction de la route Man-Odienné-frontière du Mali</p>	<p><b>Section Man-Touba-Odienné</b></p>	<p><b>Section Odienné-Frontière Mali :</b> APD provisoire transmis le 29 décembre 2017</p>		
<p>Construction autoroute Yamoussoukro-Bouaké et son prolongement Ferkessédougou-Ouangolo-frontière Burkina</p>		<p><b>Section Bouaké Ferkessédougou (250 km) :</b> le rapport descriptif des variantes reçu le 27 décembre 2017</p> <p><b>Section Ferkéouangolo-Fr.BF (80 km) :</b> le contrat du consultant est approuvé le 03 septembre 2018 et les études ont démarrées le 21 septembre 2018</p>	<p><b>Section Yamoussoukro-Tiébissou :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sélection de l'entreprise de travaux et de la mission de contrôle achevée</li> <li>- taux d'exécution physique 28%</li> </ul>	

Réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya		APS et APD disponibles		Etudes achevées
Construction du chemin de fer Ouangolodougou-Niélé-Sikasso (Mali)		Selection d'un bureau d'études		
Construction du port sec de Ferkessédougou		APD disponible		Etudes achevées
<b>AXE STRATEGIQUE 3 : Construction d'un appareil productif intégré</b>	<b>IDENTIFICATION</b>	<b>ETUDES</b>	<b>EN COURS</b>	<b>ACHEVE</b>
Sécurité alimentaire par l'intensification agricole			- <b>Construction de magasins</b> : taux global d'exécution physique de 97%	

Source : MEF/DGE/DAFER/AGEROUTE

### III.2. Etat d'exécution financière des projets du canal national à fin septembre 2019

L'état d'exécution financière des projets du canal national du PER II présente :

- le coût global ;
- les projets avec financement global acquis ;
- les projets avec financement à mobiliser.

#### III.2.1. Coût global des projets du canal national<sup>1</sup>

Au 30 septembre 2019, le coût global révisé des projets du canal national est estimé à **1 663,79 milliards FCFA** contre un coût global initial de **1 283,7 milliards de FCFA**, en lien avec l'augmentation des coûts de certains projets notamment le projet de réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya avec son extension à Tambao dont le coût est passé de 79 milliards FCFA à 262,3 milliards FCFA soit une augmentation de 232%.

#### III.2.2. Projets avec financement global acquis

Des projets ont bénéficié de financement de la part de la Commission de l'UEMOA, des Partenaires financiers et de l'Etat. Ainsi, sur les onze (11) projets du canal national, le financement a été mobilisé pour la réalisation des projets ci-après :

- le démarrage des travaux de cinq (05) projets et de sept (07) sections ;
  - la réalisation de six (06) études.
- **En ce qui concerne le financement des travaux, il s'agit :**
    - du projet d'aménagement et de bitumage de la route **Bouna-Doropo-frontière du Burkina** pour un coût total de **50,1 milliards FCFA** dont le montant hors taxes des études a été entièrement financé par la BOAD (241,8 millions FCFA). Les travaux sont financés par la BOAD (13,0 milliards FCFA), le FSD (12,0 milliards FCFA), le FKDEA (10,0 milliards FCFA), la BADEA (6,0 milliards FCFA) et l'Etat (8,8 milliards FCFA) ;
    - du projet d'aménagement et de bitumage de la route **Boundiali-Tengrela-frontière du Mali** d'un coût total de **41,7 milliards FCFA**, financé par la BOAD pour 12,6 milliards FCFA, la BID pour 17,9 milliards FCFA et l'Etat pour 10,1 milliards FCFA (7,3 milliards FCFA pour la section Boundiali-Bolona et 2,8 milliards pour la section Bolona-Tengrela-frontière Mali) ;
    - de la construction de magasins de stockage dans le cadre du projet de sécurité alimentaire financée par l'UEMOA (**3,6 milliards FCFA**) et l'Etat (**2 milliards FCFA**) ;
    - de la réalisation de la 1ère phase du projet de construction de la centrale thermique d'Abatta pour un montant de **81,2 milliards FCFA** en PPP ;
    - du projet de réhabilitation de **l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya** financé par BOLLORE/SITARAIL (**262,3 milliards FCFA**).

Le montant total mobilisé pour ces cinq (05) projets hormis celui du projet de construction de la centrale thermique d'Abatta s'élève à **359,7 milliards FCFA**.

---

<sup>1</sup> Ce montant n'inclut pas le coût de construction de la centrale thermique d'Abatta qui est de 239,1 milliards FCFA

- **S'agissant des sections de projets, ce sont :**

- le tronçon Ferkessédougou-Ouangolodougou financé par l'AFD (**19,4 milliards FCFA**) dans le cadre du 1<sup>er</sup> C2D du projet de réhabilitation de la route Yamoussoukro Bouaké-Ferkessédougou-Ouangolodougou ;
- le tronçon Bouaké- Ferkessédougou (255 km) financé par l'AFD (**148 milliards FCFA**) dans le cadre du 2<sup>ème</sup> C2D du projet de réhabilitation de la route Yamoussoukro Bouaké-Ferkessédougou-Ouangolodougou ;
- l'autoroute Yamoussoukro-Tiébissou (37 km) financée par la BID (118 millions d'Euros soit **77,4 milliards FCFA**) du projet de construction de l'autoroute Yamoussoukro Bouaké. La participation de l'Etat de Côte d'Ivoire est de **18,6 milliards FCFA** ;
- le tronçon Tiébissou-Bouaké financé par EXIMBANK Chine (**161,7 milliards FCFA**) dans le cadre du projet de construction de l'autoroute Yamoussoukro Bouaké. La participation de l'Etat de Côte d'Ivoire est de **9,8 milliards FCFA**. Ce projet a bénéficié d'un don de **1 milliard FCFA** ;
- le tronçon Boundiali-Odienné du projet d'aménagement et de bitumage de la route frontière Guinée-Sirana-Odienné-Boundiali, financé par la BID (**67,6 milliards F CFA**) et l'Etat (**12,5 milliards F CFA**) ;
- le tronçon Odienné- frontière Mali et frontière Guinée du projet d'aménagement et de bitumage de la route Man-Odienné-Frontière du Mali, financé par la BID (**145 milliards FCFA**) ;
- le renforcement du tronçon Man-Odienné du projet d'aménagement et de bitumage de la route Man-Odienné-Frontière du Mali (**10,41 milliards FCFA**)

Le montant global mobilisé pour ces sections de projet s'élève (**664,71 milliards FCFA**).

- **Le financement acquis pour les études concerne les projets suivants :**

- études technique, économique, d'impacts environnemental et social pour la réhabilitation de la route Yamoussoukro–Bouaké–Katiola–Niakaramadougou Ferkessédougou-Ouangolodougou (CU7A) de 382 km financées par la Commission de l'UEMOA (**629,8 millions FCFA**) ;
- études de faisabilité technique économique, d'impacts environnemental et social, et de sécurité routière du prolongement de l'autoroute du nord tronçon Yamoussoukro-Bouaké (Cu7A) de 132 Km financées par la Commission de l'UEMOA (**1,1 milliard FCFA**) ;
- études de faisabilité technique, économique, d'impact environnemental et social, et de mise en concession de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou, section Bouaké-Ferkessédougou (Cu7A) de 250 Km financées par la Commission de l'UEMOA (**1,6 milliard FCFA**) ;
- études de faisabilité technique, économique, d'impacts environnemental et social et de mise en concession de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou, section Ferkessédougou-Ouangolodougou-Frontière Burkina Faso (CU7B) de 80 Km financées par la Commission de l'UEMOA (**866,25 millions FCFA**) ;

- études techniques, économiques, d'impact environnemental et social pour les travaux de bitumage de la route Niamasso-Sirana-Frontière Guinée (17km) financées sur le Fonds d'études (**47,3 millions FCFA**) ;
- études d'APS et d'APD pour la réalisation du projet du port sec de Ferkessédougou financées sur le Fonds d'études (**3,0 milliards FCFA**).

Le montant global acquis pour le financement de ces six (06) différentes études s'élève à **7,24 milliards FCFA**.

**Au 30 septembre 2019, le montant du financement acquis pour la réalisation des projets du canal national s'élève à 1 115,9 milliards FCFA dont 81,7 milliards FCFA de part Etat.**

### **III.2.3. Projets avec financement à mobiliser**

Au 30 septembre 2019, le financement à rechercher est de **547,89 milliards FCFA** dont :

- **Projets routiers** : 199,69 milliards F CFA pour la réalisation des travaux ;
- **Projets ferroviaires** : 80 milliards FCFA pour la construction du chemin de fer Ouangolodougou-Niélé-Sikasso ;
- **Projet de sécurité alimentaire** : 8,8 milliards FCFA pour le financement du programme de sécurité alimentaire ;
- **Infrastructure portuaire** : 259,4 milliards FCFA pour la réalisation du port sec de Ferkessédougou.

**L'état récapitulatif des financements est présenté dans le tableau 2.**



**Tableau 2 : Situation des financements des projets du Canal national à fin septembre 2019**

INTITULE DU PROJET	COUT TOTAL (MILLIONS FCFA)		FINANCEMENT ACQUIS (MILLIONS FCFA) 30 SEPTEMBRE 2019				PRISE EN CHARGE BUDGETAIRE 2019	BAILLEURS ET/OU ETAT	FINANCEMENT A RECHERCHER
	Initial	Révisé	Emprunt	Don	Trésor	Total			
Réhabilitation de la route Yamoussoukro-Bouaké-Katiola-Niakaramadougou-Ferkessedougou – Ouangolodougou	82512	167428	73442	77020	13220	167428	16616.58	UEMOA, AFD (C2D)	0
Aménagement et bitumage de la route frontière Guinée-Sirana-Odienné-Boundiali	74441	80142	67648		12494	80142	30988.63	BID, EXIMBANK-CHINE, ETAT	10800
Aménagement et bitumage de la route Man-Odienné-frontière du Mali	172000	172000	155940			155940			16060
Centrale thermique d'Abatta	237000	239100	81205			81205		CONTOUR GLOBAL, AUTRES INVESTISSEURS	157895
Réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya avec son extension à Tambao	79000	262300	262300			262300		BOLLORE, CÔTE D'IVOIRE, BURKINA FASO	0

Construction du chemin de fer Ouangolodougou-Niélé-Sikasso (Mali)	80000	80000						UEMOA	80000
Construction d'un port sec à Ferkessédougou	300000	262424.6			3000	3000	1500	UEMOA, ETAT	259424.6
Construction autoroute Yamoussoukro-Bouaké et son prolongement Ferkessédougou-Ouangolo- fr. Burkina	163000	294185.07	239071	1061	28370.07	268502.07	14026.87	UEMOA, BID, ETAT	25683
Aménagement et bitumage de la route Bouna-Doropo-frontière du Burkina	50072.12	50072.12	41240		8832.12	50072.12	17025.88	BOAD, BADEA, FSD, FKDEA, ETAT	0
Sécurité alimentaire par l'intensification agricole	14430	14430		3600	2000	5600	2880	UEMOA, ETAT	8830
Aménagement et bitumage de la route Boundiali-Tengrela-frontière du Mali	31284	41714	26236			15478	34360.41	BOAD, BID, ETAT	0
<b>TOTAL</b>	<b>1283739.12</b>	<b>1663795,8</b>	<b>936672</b>	<b>81681</b>	<b>83394,19</b>	<b>1115903,2</b>	<b>117398.37</b>		<b>547892,6</b>
TOTAL hormis projet Abatta	1046739.12	1424695.8	855467	81681	83394,19	1034698,2	117398.37		389997,6

Source : MEF/DGE/DAFER, SEPMBPE/DGBF/SIGFIP, AGEROUTE

## **IV. ETAT D'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE DES PROJETS DU CANAL REGIONAL A FIN SEPTEMBRE 2019**

### **IV.1. Présentation des projets du canal régional**

Les projets nationaux financés entièrement par la Commission de l'UEMOA (canal régional) et inscrits au PER II couvrent la sécurité alimentaire, le développement des infrastructures routières et la fluidité routière. Il s'agit des projets ci-après:

- la construction, l'équipement et les travaux complémentaires de la station de pesage d'Allokoï ;
- la réalisation d'aménagement de 1 000 hectares de périmètres agro sylvo pastoraux et halieutiques ;
- la réalisation de 104 forages équipés de pompes à motricité humaine ;
- le Programme Régional d'Hydraulique Rurale et d'Assainissement (PRHYRACI/UEMOA-BID) et ;
- la construction du Poste de Contrôle Juxtaposé (PCJ) de Laléraba-Frontière Côte d'Ivoire - Burkina Faso.

A ces projets, s'ajoutent trois (03) autres pilotés par la Commission de l'UEMOA. Il s'agit de:

- la réalisation des études de faisabilité technique, économique, d'impact environnemental et social et de l'aménagement en 2x2 voies de la route Ouangolodougou-Pogo-Frontière Mali longue de 100 km financée par l'UEMOA ;
- l'aménagement et le bitumage de la route Adzopé-Yakassé-Attobrou financé par la BOAD (10 milliards FCFA), la BIDC (3 milliards FCFA), l'UEMOA (2,6 milliards FCFA) et l'Etat (2,8 milliards FCFA) et ;
- le Projet d'aménagement routier et de facilitation du transport sur le corridor Bamako-Zantiébougou-Boundiali-San Pedro (PR 8) financé par l'UEMOA et la BAD.

**Le coût global de ces projets est estimé à près de 121 milliards FCFA.**

### **IV.2. Etat d'exécution physique des projets du canal régional à fin septembre 2019**

La plupart des projets du canal régional sont en cours de réalisation.

#### **IV.2.1. Projets en cours de réalisation**

- **Travaux d'aménagement de 1 000 ha de périmètres agro sylvo pastoraux et halieutiques**

Le marché pour la réalisation d'Etudes techniques et de maîtrise d'œuvre a été attribué au Groupement HYDRO-PACTE /GTAH/BERGER pour un montant de 258,9 millions FCFA. Les prestations devraient durer 12 mois et ont débuté le 04 août 2014.

La phase APS des études est achevée depuis le 28 octobre 2015, date de transmission des rapports APS définitifs. Les rapports d'études APD sont achevés et transmis depuis le 31 octobre 2016. Par ailleurs, le rapport de l'étude d'impact économique et environnemental a été transmis le 08 décembre 2016.

Suite à la passation des marchés de travaux, 05 entreprises ont été sélectionnées pour une durée de travaux de 07 mois et un montant global de 2 122 999 226 FCFA. Il s'agit de :

- MT2-CI, marché approuvé le 15 février 2018 pour 299 322 506 FCFA

- SNP-CI, marché approuvé le 14 février 2018 pour 505 455 880 FCFA
- CODE D'IVOIRE, marché approuvé le 14 février 2018 pour 585 465 086 FCFA
- SCM, marché approuvé le 14 février 2018 pour 545 855 326 FCFA
- REHOBOTH, marché approuvé le 14 février 2018 pour 186 900 428 FCFA

Les OS de démarrage ont été notifiés le 23 février pour un démarrage des travaux le 19 mars 2018. Ainsi, la réunion de démarrage a eu lieu le 08 mars 2018.

Concernant les périmètres à aménager, les sites ont été visités par le bureau de contrôle et les entreprises du 3 au 21 mars 2018. Une mission d'écoute et de sensibilisation environnementale et sociale a été organisée du 26 février au 03 mars 2019 sur quelques sites. Au terme de cette mission, des mises en demeure ont été adressées à toutes les entreprises pour l'achèvement des travaux au 31 mars 2019, sous peine de pénalités.

Au 30 septembre 2019, le taux d'exécution physique global est de 64% repartie comme suit :

- Lot 1 : 86%, régions du GONTOUGO et du PORO,
- Lot 2 : 72%, régions du KABADOUGOU et du FOLON,
- Lot 3 : 88%, région de la NAWA,
- Lot 4 : 21%, région du WORODOUGOU,
- Lot 5 : 49%, régions des GRANDS PONTS, du MORONOU et du SUD-COME.

S'agissant des composantes sylvicole et halieutique, des discussions sont engagées avec la SODEFOR et le FIRCA. Suite aux missions de reconnaissance des sites, le FIRCA a transmis son offre technique et financière à l'AGEROUTE le 21 juin 2019. Le projet de convention avec l'AGEROUTE est en préparation et l'offre de la SODEFOR est toujours attendue.

- **Programme Régional d'Hydraulique Rurale et d'Assainissement (PRHYRA-CI/UEMOA-BID)**

Ce programme, qui dispose d'études de faisabilité et financé par la BID (6,25 milliards FCFA), l'UEMOA (35 millions FCFA) et l'Etat de Côte d'Ivoire (2,7 milliards FCFA) prévoit :

- la réalisation de 120 forages équipés de Pompes à Motricité Humaine (PMH) ;
- la réalisation de 30 mini-adductions d'eau dont 12 électriques et 13 mixtes (solaire et électricité) ;
- la construction de 60 latrines améliorées dans les édifices publiques et ;
- la Promotion de l'Assainissement Piloté par les Communautés (APC) de sorte à favoriser la construction d'au moins 2 250 latrines domiciliaires par les populations bénéficiaires.

La BID assure la construction des infrastructures d'hydraulique rurale, de développement et de mobilisation communautaire ainsi qu'une partie de la composante gestion/coordination du projet. L'Etat de Côte d'Ivoire réalise la construction des infrastructures d'assainissement ainsi que les mesures d'accompagnement et la Commission de l'UEMOA finance la composante suivi-évaluation du projet.

L'accord de prêt a été signé le 26 Juin 2014 et le protocole d'accord signé le 17 Août 2015. Le compte de la Côte d'Ivoire pour le prêt mis en vigueur le 10 janvier 2016, a été ouvert à la BCEAO par le Ministre de l'Economie et des Finances.

Au 30 septembre 2019, l'état d'avancement physique du projet, par composante, se présente comme suit :

- ✓ **Concernant le recrutement du Bureau de l'Ingénieur Conseil**, le processus de sélection du bureau d'études a démarré le 5 avril 2016 par la publication de l'Avis à Manifestation d'Intérêt pour l'établissement d'une liste restreinte de bureaux d'études légalement installés dans les Etats membres de la BID. A la fin du processus, le Groupement TERRABO/CID a été recruté pour un montant TTC de 511 848 600 F CFA et le marché a été signé, approuvé, numéroté et enregistré. L'ordre de service a été donné à l'Ingénieur Conseil pour le démarrage des prestations le 09 avril 2018. A fin septembre 2019 : (i) l'implantation géophysique des sites de 150 forages est terminée à 100% ; (ii) la participation à la passation des marchés de réalisation des forages et de fourniture et pose de Pompes à Motricité Humaine (PMH) terminée à 100% ; (iii) la collecte de données des 30 HVA est achevée, le rapport d'Avant-projet Détaillé (APD) et le DAO ont été validés par l'ONEP et la BID. Le DAO a été lancé le 28 avril 2019 et l'ouverture des plis a eu lieu le 02 juillet 2019, à ce jour, nous sommes en attente de l'ANO de la DMP sur les propositions d'attribution et (iv) le contrôle des travaux de forages réalisés à 87% par l'Ingénieur Conseil. Les implantations géophysiques de 20 sondages négatifs sont en cours par l'Ingénieur Conseil.
- ✓ **Pour le recrutement de l'Auditeur**, le processus de sélection du cabinet d'Audit a démarré le 5 avril 2016 par la publication de l'Avis à Manifestation d'Intérêt pour l'établissement d'une liste restreinte de cabinet d'Audit légalement installées en Côte d'Ivoire. A la fin du processus, le Cabinet d'Audit YZAS BAKER TILLY a été recruté pour un montant TTC de 14 941 018 F CFA. Le marché a été signé, approuvé, numéroté et enregistré. L'ordre de service a été donné au cabinet d'audit pour le démarrage des prestations le 04 mars 2019. A ce jour, le rapport de la première mission d'audit a été approuvé par l'UGP et le Cabinet d'audit. Ce rapport est en cours d'impression par le Cabinet.
- ✓ **S'agissant du recrutement de l'ONG**, le processus de sélection de l'ONG a démarré le 5 avril 2016 par la publication de l'Avis à Manifestation d'Intérêt pour l'établissement d'une liste restreinte d'ONG légalement installées en Côte d'Ivoire. A la fin du processus, l'ONG GFM3 a été recruté pour un montant TTC de 200 895 000 F CFA. Le marché a été signé, approuvé, numéroté et enregistré. L'ordre de service a été donné à l'ONG pour le démarrage des prestations le 02 janvier 2019. A fin septembre 2019 : (i) un atelier de formation pour le renforcement des capacités de l'équipe du projet et des parties prenantes à l'approche ATPC à Korhogo a été organisé ; (ii) l'étude sociologique est terminée sur le terrain et le rapport a été validé par l'UGP et (iii) l'ONG a pré déclenché en ATPC 24 localités et faire le suivi de 6 localités sur un total de 150 localités.
- ✓ **Concernant la réalisation de 150 forages**, le DAO (02 lots distincts) a été lancé le 16 janvier 2018, l'ouverture des plis a eu lieu le 23 mars 2018 suivi de l'analyse et du jugement. L'ANO de la BID sur le rapport d'analyse a été obtenu le 06 septembre 2018, les entreprises EKDS NOUVELLE / GODIA AFRIQUE / SCORE et AQUIFERE FORAGE, ont été retenues pour les montants respectifs en TTC de 425 356 882 F CFA et 429 943 620 F CFA. A fin septembre 2019, les marchés ont été signés, numérotés, enregistrés et les ordres de services ont été donnés aux entreprises pour le démarrage des prestations le 18 décembre 2018. A fin septembre 2019, les 150 forages sont en cours de réalisations : 66 forages pour le lot 1 et 64 forages pour le lot 2, soit un total de 130 forages positifs

pour un taux de réalisation de 87%. Les sites des 20 forages restants sont en train d'être réimplantés par l'Ingénieur Conseil.

- ✓ **Concernant la fourniture et pose de 120 PMH**, le dépôt et l'ouverture des offres du DAO en deux lots distincts a été fait le 15 janvier 2019. L'ANO de la DMP sur les attributions a été obtenu le 01 mars 2019 et celui de la BID le 04 mars 2019. Les entreprises GMHDR et AQUIFERE FORAGE, ont été retenues pour les montants respectifs en TTC de 179 013 073 F CFA pour le lot 1 et 273 482 110 F CFA pour le lot 2. Les marchés ont été signés, numérotés, enregistrés et les ordres de services ont été donnés aux entreprises pour le démarrage des prestations le 24 juin 2019. Les pompes ont été réceptionnées aux différentes usines en France du 15 au 22 septembre 2019. Les pompes sont donc en attente de livraison à l'ONEP.
- ✓ **Concernant le DAO de réalisation de latrines améliorés et de dalettes pour l'ATPC**, le projet de DAO en trois lots est a été validé par la DMP et est donc en attente de publication. Le DAO a été publié, l'ouverture des plis a eu lieu le 15 novembre 2018. La DMP a fait objection des attributions et le DAO a été relancé, l'ouverture des plis a été faite le 19 juillet 2019, et l'ANO de la DMP est en attente.
- ✓ **Concernant le DAO de réalisation de 30 HVA**, le DAO a été lancé le 28 avril 2019 et l'ouverture des plis a eu lieu le 02 juillet 2019, à ce jour, nous sommes en attente de l'ANO de la DMP sur les propositions d'attribution.

- **Programme Régional d'Aménagement Hydraulique Multi-usage (PRAHMU)**

Ce projet pilote est financé par l'UEMOA sous forme de don d'un montant de 1 124 550 000 FCFA. Le projet prévoit les activités suivantes :

- la réalisation et l'équipement de forages à gros débit ;
- la réalisation et l'équipement de château d'eau ;
- la fourniture et la pose des canalisations de refoulement et de distribution ;
- l'aménagement agricole des parcelles ;
- l'aménagement des abreuvoirs, des étangs piscicoles et des systèmes d'irrigation.

La signature de la Convention de Maîtrise d'Ouvrage Délégué a eu lieu le 10 décembre 2014 pour un montant de 1 124 550 000 Francs CFA. Cette convention avait une durée de 36 mois à compter du 02 mars 2015, date de premier paiement de 337 365 000 F CFA représentant 30% du montant de la convention. La convention a donc expiré le 01 mars 2018 et un avenant avait été signé le 07 décembre 2017 prorogeant la durée de la convention à 54 mois, le 01 septembre 2020 est donc la nouvelle date d'expiration de la convention de MOD.

Au 30 septembre 2019, l'état d'avancement des différentes composantes du projet est le suivant :

- ✓ **Concernant le recrutement du Bureau d'Etude**, le processus de sélection du bureau d'études a démarré le 9 juin 2015 par la publication de l'Avis à Manifestation d'Intérêt pour l'établissement d'une liste restreinte de bureaux d'études légalement installés dans les Etats membres de l'UEMOA. A la fin du processus, le Groupement BETICO/BANI a été recruté pour un montant HT/HD de 150 000 000 F CFA et le marché a été signé, approuvé, numéroté et enregistré. L'ordre de service a été donné à l'Ingénieur Conseil pour le démarrage des prestations le 22 janvier 2018. Le délai d'exécution des prestations est de 26 mois, à compter du 22 janvier 2018. A fin septembre 2019 : (i) les implantations géophysiques des forages ont été réalisées à 100% ; (ii) l'APS de

l'ensemble des travaux réalisés et validé ; (iii) le DAO de réalisation de cinq forages positifs a été lancé et attribué ; (iv) le contrôle des travaux de réalisation des 5 forages réalisés à 100% et (v) le rapport d'Avant-Projet Détaillé (APD) de l'ensemble des travaux a été validé par l'ONEP et transmis au bailleur le 26 mars 2019 pour avis. L'ANO de l'UEMOA a été obtenu sur le dossier d'APD, le DAO a été finalisé et l'ANO de l'UEMOA obtenu. A ce jour, l'ONEP est en attente de la publication du DAO dans le journal des marchés publics.

- ✓ **S'agissant du recrutement de l'ONG**, le processus de sélection de l'ONG a démarré le 9 juin 2015 par la publication de l'Avis à Manifestation d'Intérêt pour l'établissement d'une liste restreinte de bureaux d'études légalement installés dans les Etats membres de l'UEMOA. A la fin du processus l'ONG GFM3 a été recruté pour un montant HT/HD de 65 000 000 F CFA. L'ordre de service a été donné à l'ONG pour le démarrage des prestations le 15 mars 2018. Le rapport provisoire d'étude sociologique a été transmis à l'ONEP et a été validé. Les équipes de sensibilisation sont sur le terrain, après la finalisation de l'APD par l'Ingénieur Conseil.
  
- ✓ **Concernant le DAO de réalisation de 05 forages**, le DAO en lot unique a été lancé le 17 avril 2018, l'ouverture des plis a eu lieu le 05 juin 2018 suivi de l'analyse et du jugement. L'ANO de l'UEMOA sur le rapport d'analyse a été obtenu le 23 août 2018, l'entreprise AQUIFERE FORAGE, a été retenue pour un montant HT/HD de 52 920 969 F CFA L'ordre de service a été donné à l'ONG pour le démarrage des travaux le 20 novembre 2018 pour une durée de 45 jours. Cinq (05) forages positifs de débits air-lift respectives de 50 m<sup>3</sup>/h, 10 m<sup>3</sup>/h, 11 m<sup>3</sup>/h, 30 m<sup>3</sup>/h et 25 m<sup>3</sup>/h ont été réalisés et ont fait l'objet de réception provisoire le 04 janvier 2019.
  
- ✓ **Concernant le DAO de réalisation des travaux d'hydraulique et d'aménagement**, Après les ANO de l'UEMOA sur le dossier d'APD et le DAO des travaux, nous sommes en attente de la publication du DAO dans le journal des marchés publics.
  - **Etudes de faisabilité technique, économique, d'impact environnemental et social et de mise en concession pour les travaux d'aménagement en 2x2 voies de la route Ouangolodougou-Pogo-Frontière Mali (100 km)**

La convention a été signée le 17 décembre 2015 pour un montant de 656 250 000 FCFA. Cette convention a une durée de 30 mois à compter du 11 février 2016, date de mise en place de la première tranche des fonds qui s'élève à 328 125 000 FCFA.

Suite à l'obtention de l'ANO de l'UEMOA, les consultants figurant sur la liste restreinte ont été invités le 13 décembre 2016 à remettre leurs offres. La réunion préparatoire à la remise des offres a eu lieu le 04 janvier 2017. En vue de prendre en compte les préoccupations pertinentes des consultants (la méthode de sélection, etc...), une demande d'avis a été transmise à l'UEMOA en janvier 2017 en vue d'apporter des modifications à la DP. L'ANO de l'UEMOA a été obtenu le 23 juin 2017 et les consultants ont été invités à soumissionner le 28 août 2017.

L'ouverture des offres techniques a eu lieu le 19 octobre 2017. Les ANO de la DMP et de l'UEMOA sur le rapport d'analyse des offres techniques ont été obtenus respectivement le 20 novembre 2017 et le 12 décembre 2017. Ainsi, l'ouverture des offres financières a eu lieu le 21 décembre 2017.

Les ANO de la DMP et de l'UEMOA sur l'attribution du marché ont été obtenus respectivement le 22 janvier 2018 et le 05 juin 2018. La séance de négociation entre le BNETD et l'AGEROUTE a eu lieu le 29 juin 2018.

A fin septembre 2019, la réunion de validation des choix de tracé a eu lieu au cabinet du Ministre de l'Équipement et de l'Entretien Routier (le 14 juin 2019) et une réunion avec l'UEMOA sur les avenants de délais et de coûts relatifs aux choix de tracé du bénéficiaire a eu lieu le 23 juin 2019.

- **Construction du Poste de Contrôle Juxtaposé (PCJ) de Laléraba**

Une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée a été signée le 19 octobre 2015 pour un montant de 6 625 500 000 FCFA. Cette convention a une durée de 42 mois à compter de la date de mise en place de la première tranche des fonds. Cette mise à disposition de la première tranche a été effective le 22 janvier 2016 à hauteur de 622 550 000 FCFA.

Toutefois, lors de la cérémonie de pose de première pierre de l'infrastructure le 07 novembre 2016, l'AGEROUTE a été informé du fait que l'entreprise SCANNING SYSTEM va gérer le projet en BOT (Built Operate Transfert). Cette entreprise est chargée de financer, construire, équiper et gérer l'infrastructure. L'AGEROUTE est en attente d'un courrier qui clarifie son rôle dans le cadre de ce BOT et de la gestion de la somme de 622 550 000 FCFA mise à disposition le 22 janvier 2016.

Le dédommagement des personnes physiques, la purge des droits coutumiers et le paiement de l'indemnisation des bâtiments sur le site et des plantations sont en cours. Un accord d'indemnisation a été trouvé avec les propriétaires terriens. Ces derniers attendent le paiement du premier acompte de 315 millions FCFA.

Le taux d'indemnisation des populations est de 80% et la construction du centre de santé est en phase d'achèvement. Le budget prévu au titre de l'année 2018 devrait permettre de boucler les travaux.

Ce projet est désormais géré par l'entreprise SCANNING SYSTEM. Les activités déjà réalisées sont : l'étude de trafic (juillet et octobre 2015), les levés topographiques et d'état des lieux (juin 2015), les études architecturales et la définition des plans types (décembre 2016) et l'élaboration du projet d'aménagement type (août 2016).

A fin septembre 2019, les études techniques Détaillées (APS + APD + EIES provisoires) sont achevées et l'atelier de validation desdites études avec les Etats et l'UEMOA est effectif depuis avril 2019. Les démarrages des travaux de la clôture du site qui étaient prévus pour fin juin 2019 n'ont encore connu de début de réalisation.

- **Projet de bitumage de la route Adzopé -Yakassé - Attobrou**

Ce projet est financé par trois (03) accords de financement dont les signatures ont eu lieu le 05 juin 2015 pour le prêt de la BOAD, le 17 juin 2016 pour le prêt de la BIDC, le 11 décembre 2015 pour le don du FAIR-UEMOA et la part ETAT (TVA).

Ainsi, l'entreprise de travaux (Groupement LRA/ADEOTTI) a été sélectionné et son marché a été approuvé le 17 juin 2016 et notifié le 19 avril 2016 pour un montant de 14,55 milliards F CFA TTC.

De même, la mission de contrôle (BNETD) a été sélectionnée et le contrat a été approuvé le 20 septembre 2016 pour un montant de 1,15 milliard F CFA TTC.

Au 30 septembre 2019, le taux d'exécution globale des travaux est de 98%. Dans le détail la situation se présente comme suit : (i) la section interurbaine est achevée, (ii) la traversée de Yakassé-Attobrou est achevée, (iii) les travaux connexes de Yakassé-Attobrou sont achevés, (iv) le bitumage de la section Diapé-Andé est achevé et (v) les travaux connexes d'Adzopé sont en instance de démarrage.



- **Projet d'aménagement routier et de facilitation du transport sur le corridor Bamako-Zantiebougou-Boundiali-San Pedro (PR 8)**

Ce projet est financé par deux (02) prêts du groupe de la BAD (FAD et BAD), un don de l'UEMOA et la contrepartie de l'Etat. Les accords de prêt de la BAD ont été approuvés en décembre 2015 et signés le 03 mai 2016.

A fin septembre 2019, l'état d'avancement global du projet est de 58,8%. Par composantes, il se présente comme suit :

- **les travaux routiers** : les entreprises de travaux, SORUBAT (Fadiadougou-Boundiali) et NSE (Kani-Fadiadougou), ont été sélectionnées en juin 2017 pour un montant total de 43,46 milliards FCFA. La mission de contrôle, le groupement AIC PROGETTI SPA a été aussi sélectionné en mai pour un montant de 1 598 369 000 FCFA. Le démarrage des travaux a eu lieu le 19 juin 2017. A fin septembre 2019, le taux d'exécution des travaux et le délai consommé sont respectivement de 85% et 109,44% pour le lot Kani-Fadiadougou. Un os de suspension de délai de 07 mois a été accordé à l'entreprise suite au retard dans l'approbation de son marché complémentaire ainsi qu'aux difficultés d'approvisionnement en bitume. La date de fin des travaux est repoussée au 16/07/2019.

Pour le lot Fadiadougou-Boundiali, le taux d'exécution physique est de 44,4%, contre une consommation de délai de 98,8%.

- **les travaux de construction du poste du contrôle juxtaposés de Nigoni** : l'ANO de la DMP sur la liste restreinte et la Demande de Proposition a été obtenu le 22 février 2017. La demande d'avis de la BAD sur la liste restreinte a été faite le 03 juin 2017. Le 18 octobre 2017, la BAD a demandé une séance de travail sur le dossier. Suite à cette séance tenue le 23 novembre 2017, il a été retenu de compléter la liste restreinte des bureaux, sur proposition de l'UEMOA, par des consultants ayant une expérience significative dans la construction de postes de contrôle juxtaposés. A fin décembre 2018, la liste restreinte des consultants incluant ceux proposés par l'UEMOA a été transmise à la DMP et à la BAD (09 juin 2018) en vue de requérir leur avis. L'ANO de la DMP a été obtenu sur cette liste restreinte (20 juin 2018) ;
- **les études de faisabilités d'un port avancé sur le corridor Bamako-Zantiebougou-Boundiali-San Pedro** : elles sont financées par la BAD. L'AMI a été publié le 25 avril 2017. L'ouverture des offres a eu lieu le 24 mai 2017. L'ANO de la DMP sur la liste restreinte et la Demande de Proposition a été obtenu le 31 octobre 2017. La demande d'avis de la BAD sur la liste restreinte et la DP a été faite le 22 janvier 2018 ;
- **l'étude et la mise en place d'un guichet unique au port de San Pedro** : elles sont financées par la BAD. L'AMI a été publié le 25 avril 2017. L'ouverture des offres a eu lieu le 09 mai 2017. L'ANO de la DMP sur la liste restreinte et la Demande de Proposition a été obtenu le 31 octobre 2017. La demande d'avis de la BAD sur la liste restreinte et la DP a été faite le 30 janvier 2018 ;
- **les aménagements connexes** : les études de ces aménagements sont financées par une convention de financement de l'UEMOA signée le 26 décembre 2016 pour un montant de 241 500 000 F CFA. L'ANO de la DMP sur le rapport d'analyse des offres techniques a été obtenu le 12 décembre 2017. Suite à l'appel d'offres, 04 bureaux d'études sont retenus pour des marchés d'un montant total de 181 934 000 F CFA. Ces bureaux ont remis les rapports d'APS provisoires qui ont fait l'objet de restitution le 01 mars 2019. Les études APD sont achevées et les rapports sont disponibles.

## IV.2.2. Projets terminés

- **Projet de construction et d'équipement de la station de pesage à basse vitesse d'Allokoï**

La construction et l'équipement de la station de pesage à basse vitesse d'Allokoï réalisée par les entreprises ENSBTP (travaux) et APAVE CI (MO) sont entièrement terminés. La pré-réception a été effectuée le 06 juin 2014 et la réception provisoire sous certaines réserves a été prononcée le 02 avril 2014. Lesdites réserves ont été levées le 12 juin 2014. La réception définitive des travaux a été prononcée le 21 juillet 2015.

Les travaux complémentaires de connexion du village d'Allokoï au réseau d'adduction d'eau potable ont été réalisés dans le cadre d'un avenant signé sur la convention de réalisation de 104 forages positifs équipés de pompes à motricité humaine.

La cérémonie de remise officielle de l'ouvrage par le Président de la Commission de l'UEMOA au Premier Ministre a eu lieu le 18 novembre 2014. Cette cérémonie a été suivie du lancement des contrôles des charges à l'essieu des véhicules lourds de transport de marchandises en application du Règlement 14 de l'UEMOA.

- **Travaux complémentaires de la station de pesage à basse vitesse d'Allokoï**

A la suite de la remise officielle de la station de pesage par le Président de la Commission de l'UEMOA au Premier Ministre le 18 novembre 2014, le Gouvernement ivoirien a soumis, à la Commission de l'UEMOA le 18 décembre 2014, une requête de financement de travaux complémentaires en vue d'améliorer la fonctionnalité du poste de pesage.

La convention des travaux complémentaires a été approuvée par l'UEMOA le 14 décembre 2015 pour un montant de 530 123 741 FCFA.

Les travaux sont achevés et la réception provisoire a eu lieu le 15 septembre 2017.

- **Réalisation de 104 forages positifs équipés de pompes à motricité humaine (région Béré, Worodougou, Boukani, Gontougo et Iffou)**

Le projet a connu quelques modifications suite à un avenant relatif à la réalisation de quatre (04) forages supplémentaires et à la connexion du village d'Allokoï au réseau d'eau potable dans le cadre de la construction de la station de pesage.

Les travaux effectués et réceptionnés provisoirement par les entreprises SAIRA International (51 forages réceptionnés le 17 janvier 2015), TYRONE Building/HYDROFOR (04 forages réceptionnés le 17 janvier 2015, 25 forages réceptionnés le 30 janvier 2015 et 24 forages réceptionnés le 04 mai 2016), et le Groupement SOVEMA/GMHDR sont les suivants:

- 104 forages positifs réalisés ;
- 103 forages équipés de pompes à motricité humaine. Le dernier forage à la demande de l'ONEP sera utilisé pour une Hydraulique Villageoise Améliorée (HVA) ;
- connexion du village d'Allokoï au réseau d'eau potable.

Toutefois, une nouvelle convention a été signée le 10 juin 2016, pour une durée de 20 mois à compter de sa date de signature, en vue de poursuivre et d'achever la mise en œuvre de la convention initiale signée le 22 décembre 2012. Par ailleurs, cette convention rapporte le montant initial qui était de 1,1 milliard F CFA à 882 millions F CFA.

A ce montant, il faudrait ajouter les produits financiers issus du DAT de 400 000 000 FCFA fait par l'AGEROUTE qui s'élèvent à 19 542 417 F CFA.

### **IV.3. Etat d'exécution financière des projets du canal régional à fin septembre 2019**

A fin septembre 2019, le montant des financements acquis est estimé à 116,6 milliards FCFA et environ 4,4 milliards FCFA sont à rechercher.

**Tableau 3 : Situation des financements des projets du canal régional à fin juin 2019**

INTITULE DU PROJET	COUT TOTAL (MILLIONS FCFA)		FINANCEMENT ACQUIS (MILLIONS FCFA) 30 JUIN 2019				Décassement au 30/06/2019	Bailleurs et/ou Etat	FINANCE -MENT A RECHER- CHER	Taux Décasse- ment (%)
	Initial	Révisé	Emprunt	Don	Trésor/ DAT	Total				
Projet de construction et d'équipement de la station de pesage d'Allokoï et travaux complémentaires	1519.1	2049.1		2049.1		2049.1	1998,95	UEMOA	0	97
Travaux pour la réalisation d'aménagement de 1000 hectares de périmètres agro sylvo pastoraux et halieutiques	3781.9	3781.9		756.6	24	768.5	381.23	UEMOA	3013.4	49.6
Programme de réalisation de 104 forages équipés de pompes à motricité humaine	1102.5	901.5		882	19.5	901.5	818.62	UEMOA	0	90.8
Programme Régional d'Hydraulique Rurale et d'Assainissement (PRHYRA-CI/UEMOA-BID)	6934	8402.7	6250	35	875	7160	114.4	UEMOA, BID, ETAT	1242.7	1.6
Construction du poste de Contrôle Juxtaposé de Laléraba	6000	6625.5		6625.5		6625.5	2.02	UEMOA	0	0
Etudes de faisabilité technique, économique,	656.25	656.25		656.25		656.25	1.72	UEMOA	0	0

d'impacts environnemental et social et de l'aménagement en 2x2 voies de la route Ouangolodougou-Pogo- Frontière Mali										
Projet de bitumage de la route Adzopé-Yakassé Attobrou	18644	18644	13000	3840	1804	18644	10453.58	BOAD, BIDC, ETAT	0	56,7
Projet d'aménagement routier et de facilitation du transport sur le corridor Bamako Zantiebougou- Boundiali-San Pedro (PR 8)	80145.2	79825.7	57723.2	898.7	21203.8	79825.7	10903.63	BAD, ETAT	0	13.6
<b>TOTAL</b>	<b>118782.95</b>	<b>120886.65</b>	<b>76973.2</b>	<b>15743.15</b>	<b>23926.3</b>	<b>116630.55</b>	<b>24674.15</b>		<b>4256.1</b>	<b>18.5</b>

## V. DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DES PROJETS

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre et le suivi des projets du PER II sont principalement :

- le retard des Avis de Non-Objection des bailleurs pour le démarrage des travaux, quand le financement est disponible ;
- le retard dans la mise à disposition de la contrepartie Etat ;
- l'insuffisance de la dotation budgétaire pour la contrepartie Etat ;
- la difficulté du suivi financier infra-annuel des projets du canal régional en raison de leurs non-inscriptions au SIGFIP ;
- l'insuffisance et le retard de l'appui financier apporté par la Commission de l'UEMOA au Comité de suivi du PER ;
- la lenteur dans la mise à disposition des sites devant abriter les projets ;
- les longs délais de réaction de l'UEMOA dans la délivrance des Avis de Non Objections (ANO), les décaissements et autres requêtes ;
- la lenteur observée dans le processus de passation de certains marchés.

Les difficultés spécifiques aux projets sont les suivantes :

### • **Projet de construction du chemin de fer Ouangolodougou-Niélé -Pogo (CI)-Sikasso (Mali)**

- Les études de faisabilité de ce projet datent de 2008 (étude de faisabilité des interconnexions des réseaux ferroviaires des pays membres de la CEDEAO, financée par la BAD et réalisée par le groupement CIMA-UMA).
- La firme ZETA TECH a réalisé, pour la Commission de l'UEMOA, les études de faisabilité et les TDR des études techniques détaillées de l'axe Ouangolodougou-Niélé-Pogo-Sikasso-Bougouni-Bamako, les 10 et 13 juin 2014, à Ouagadougou. Le lancement par l'UEMOA des études techniques détaillées de cet axe est attendu depuis 2014.
- Bien qu'inscrit au PND depuis 2012, ce projet n'a pas encore reçu de dotation budgétaire de la part de l'Etat et/ou de la Commission de l'UEMOA pour la poursuite des études techniques.

### • **Construction de magasins de conservation de graines et de récoltes**

Le budget prévu pour l'équipement des magasins reste insuffisant. En outre, l'appel d'offres pour l'acquisition des équipements piloté par le MINADER depuis juillet 2018 n'est toujours pas dénoué.

### • **Construction du Poste de Contrôle Juxtaposé (PCJ) de Laléraba**

Ce projet, exécuté en mode Partenariat Public-Privé (PPP), est confronté à un certain nombre de difficultés. Il s'agit, entre autre, de :

- la mise à disposition formelle des sites et la mise en place effective des mécanismes d'exonération fiscale et douanière sur les acquisitions de biens et services ;
- la faible collaboration des administrations et des populations dans le cadre de la collecte des données nécessaires aux études ;
- la lenteur dans la transmission de données et autres documents par les états pour affinement du trafic et prise en compte des impacts des projets structurants, pour élaboration version finale APS en vue de passer à la phase APD du projet ;

- les préoccupations soulevées (populations) pour procéder au dernier réglage populations/autorités administratives locales en vue du démarrage effectif des travaux de clôture : conséquence immobilisation des engins environ 10 jours et report du démarrage des travaux.

- **le Programme Régional d'Aménagements Hydrauliques Multi-Usages (PRAHMU)**

Le projet est confronté à un besoin de financement complémentaire car le budget mis à disposition par l'UEMOA permettra de n'aménager que quinze (15) hectares sur les quarante (40) hectares requis.

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'exécution des projets intégrateurs se déroule dans un climat social apaisé et bénéficie de la poursuite de la mise en œuvre des grands chantiers publics d'infrastructures.

Les projets sont pour la plupart en phase d'études grâce notamment au financement de la Commission de l'UEMOA et au fonds d'études mis en place par le Gouvernement pour améliorer leur maturité.

A fin juin 2019, ce sont un peu plus de 743,8 milliards FCFA qui ont été mobilisés pour les projets du canal national dont 63,7 milliards FCFA de la part de l'Etat et environ 116,6 milliards FCFA pour les projets du canal régional. Les principaux bailleurs sont la BID, la BOAD, l'AFD, le FKD, le FSD et la BADEA. En vue d'atteindre les objectifs fixés au PER II, notamment l'amélioration des conditions de vie des populations, **le Comité recommande :**

✚ d'une part, **à la Commission de l'UEMOA :**

- d'accélérer la délivrance des Avis de Non Objection par les Bailleurs ainsi que les procédures de sélection des cabinets notamment pour la réalisation des études ;
- de mettre à la disposition des Etats le rapport bilan de la mise en œuvre du PER II et;
- définir en interne un délai n'excédant pas quatre (04) semaines pour traiter les requêtes qui lui sont adressées ;
- d'inviter les Etats, dans le cadre de l'opérationnalisation des PCJ, à l'application des dispositifs communautaires concourant à la facilitation et à la sécurité dans le secteur des transports (Règlement 14, contrôle routier, droit d'établissement des commissionnaires en douanes agréés etc.).

✚ d'autre part, **à l'Etat de Côte d'Ivoire :**

- d'accélérer la mise en œuvre des projets et programmes qui accusent des retards ;
- de prendre les dispositions nécessaires avant le démarrage des prestations afin de rendre disponibles les sites identifiés pour la construction des ouvrages ;
- de mener des actions de sensibilisation à l'endroit des populations bénéficiaires et/ou impactées avant et pendant la mise en œuvre du projet ;
- d'adresser une requête à la Commission de l'UEMOA dans le cadre de la recherche de financement des études d'Avant-Projet Sommaire (APS) et d'Avant-Projet Définitif (APD) ;
- de doter la SIPF de ressources financières pour lui permettre d'assurer le suivi du projet de réhabilitation de l'axe ferroviaire Abidjan-Ouagadougou-Kaya ;
- d'accélérer la mise en place, à travers le Ministère en charge de l'Agriculture, des comités de gestion des magasins de stockage et le processus d'appel d'offre pour l'équipement des magasins ;
- d'organiser, à travers la DAFER, une réunion avec les Services impliqués dans le suivi des financements des projets de l'UEMOA pour l'actualisation des financements des projets.



## ANNEXE: PRESENTATION DU COMITE NATIONAL DE SUIVI DU PER/PCD

Actes institutionnels	Attributions et missions	Composition	Fonctionnement
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décision n°004/2010/COM/UEMOA du 3 juin 2010 de l'UEMOA instituant les Cellules Nationales de suivi du PER.</li>   <li>• Arrêté ministériel n°226/MEF/DGE/CNPE du 31 août 2011, créant le « Comité National de Suivi du PER et du PCD », en abrégé « CNS-PER/PCD », placé sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• assurer le suivi régulier de l'exécution des projets du PER et du PCD au plan national ;</li> <li>• informer et sensibiliser les administrations nationales sur le PER et le PCD ;</li> <li>• favoriser les concertations pour la définition des priorités nationales et l'identification de nouveaux projets à prendre en compte dans le cadre de l'actualisation du PER et du PCD ;</li> <li>• veiller à assurer la mise en cohérence du PER et du PCD avec les programmes d'investissement publics nationaux ou tout autre document d'orientation stratégique ;</li> <li>• assurer la veille dans la mise en œuvre des projets nationaux du PER et du PCD ;</li> </ul> <p style="text-align: center;">produire et transmettre aux Commissions de l'UEMOA et de la CEDEAO un rapport trimestriel d'exécution physique et financière des projets nationaux du PER et du PCD ainsi que l'état de mobilisation des financements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présidence du Comité National de Politique Economique (CNPE) ;</li> <li>• Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) (1) ;</li> <li>• Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF) (1) ;</li> <li>• Direction de la Programmation des Investissements Publics (DPIP) (1) ;</li> <li>• Ministère chargé de l'Intégration Africaine (1) ;</li> <li>• Ministères techniques chargés de la mise en œuvre des projets nationaux du PER et du PCD ;</li> <li>• Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du CIRES (CAPEC) (1) ;</li> <li>• Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD) (1) ;</li> <li>• Bureau National de la Prospective (1) ;</li> <li>• Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (1) ;</li> <li>• Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (1) ;</li> <li>• Chambre d'Agriculture de Côte d'Ivoire (1) ;</li> <li>• Association Ivoirienne pour le Bien-être Familial (AIBEF) (1) ;</li> <li>• Organisations impliquées dans des programmes avec la CEDEAO (3) et Convention de la Société Civile de CI (1)</li> </ul>	<p>Le Secrétariat technique du CNSPER/PCD est assuré par le Secrétariat Permanent du CNPE. Les missions du Secrétariat du Comité, sous la supervision du Président du CNPE, consistent notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• assister le Président dans l'organisation des travaux du Comité National PER-PCD ;</li> <li>• informer régulièrement les administrations et le public sur le PER et le PCD ;</li> <li>• centraliser et traiter les informations recueillies auprès des points focaux, des agences d'exécution ainsi que des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ;</li> <li>• préparer les réunions et élaborer les comptes rendus ;</li> </ul> <p style="text-align: center;">élaborer le projet de rapport trimestriel d'exécution des projets du PER et du PCD au niveau national.</p>